LA CROISÉE DES Chemins

PROJET ANNUEL 2026-2027

LE TOM'ILL



CROISEE-DES-CHEMINS.ORG | CROISILLON.ORG

SOMMAIRE

0. Portée du document 3

PARTIE 1 - LE CADRE DE RÉFÉRENCE COMMUN

1. L'organisateur 4
2. Identité et contexte de la structure 4
3. Projet éducatif de La Croisée des Chemins 5
4. Le public accueilli 5
5. Locaux et espaces utilisés 6
6. Principes pédagogiques permanents 6
7. Organisation de la vie quotidienne 8
8. Relation avec les familles 9
9. Inclusion, santé et besoins particuliers 9
10. Fonctionnement de l'équipe 10
11. Sécurité et protection des mineurs 11
12. Evaluation du fonctionnement 11

PARTIE 2 - LA DÉCLINAISON ANNUELLE DU PROJET

1. Données de fonctionnement 12
2. Les équipes 15
3. Orientations de l'année 16
4. Mise en oeuvre 19

0. Portée du document

Le présent document s'inscrit dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs et dans le projet éducatif de La Croisée des Chemins. Il constitue une référence commune pour l'organisateur, la direction, l'équipe d'animation, les familles et les partenaires.

PARTIE 1 - LE CADRE DE RÉFÉRENCE COMMUN

1. L'organisateur

Présentation de l'organisateur

L'association **La Croisée des Chemins** a été créée en 1999 par les paroisses protestantes du centre-ville de Strasbourg. Elle agit dans le champ de l'**éducation populaire** et de l'**animation socioculturelle** auprès des enfants et de leurs familles.
Elle propose des lieux d'accompagnement et d'épanouissement, d'écoute, d'échange et de rencontre entre enfants, parents, animateurs et partenaires éducatifs. Elle élabore et met en œuvre des **projets d'animation** qui contribuent au développement individuel de l'enfant et à son inscription dans la vie collective.

Coordonnées de l'association

SIÈGE SOCIAL : 18, rue Saint-Marc, 67000 Strasbourg
TÉLÉPHONE : 03 88 23 54 32
SITE INTERNET : https://croisee-des-chemins.org

2. Identité et contexte de la structure

Fiche d'identité

NOM : **Le Tom'Ill**
PUBLIC : **Enfants de 6 à 12 ans**
LIEU D'ACCUEIL : Ecole Saint-Thomas - 2, rue de la Monnaie, 67000 Strasbourg
NATURE : **Accueil de loisirs sans hébergement proposant des temps périscolaires et extrascolaires.**

Origine et fonction de l'accueil

Le Tom'ill est un accueil de loisirs sans hébergement destiné aux enfants de 6 à 12 ans. Il assure un accueil périscolaire après la classe, ainsi qu'un accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires, selon le calendrier arrêté par l'association.
Ouvert en 2016 sous le nom de centre de loisirs Saint-Thomas, **il a été renommé Le Tom'ill en 2026**. Il est implanté dans les locaux de l'école Saint-Thomas, au 2 rue de la Monnaie, et accueille des enfants de Strasbourg et de ses environs. L'accueil périscolaire du soir est principalement lié à la scolarisation dans l'établissement.
La coexistence des temps périscolaires et extrascolaires permet d'assurer une continuité éducative, tout en préservant la fonction de loisir, de détente et de choix propre à chacun de ces temps.

3. Le projet éducatif de la Croisée des Chemins

Les finalités du projet éducatif

Le projet éducatif de **La Croisée des Chemins** constitue le cadre commun de l'ensemble de ses accueils. Il affirme la volonté de participer à la construction d'une **société plus juste et plus solidaire,** de favoriser l'autonomie, la prise de responsabilités et **l'esprit critique**, ainsi que de promouvoir l'apprentissage du **vivre ensemble** entre des personnes de générations, d'origines sociales, culturelles et religieuses diverses.
Dans cette perspective, chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein d'un **cadre sécurisant, bienveillant et structurant.**

Traduction dans l'accueil de loisirs

Le projet annuel met concrètement en œuvre le projet éducatif. L'organisation de la vie quotidienne, les activités, les relations au sein du groupe et la place accordée aux familles doivent favoriser la **coopération**, l'expression, l'**autonomie progressive** et la responsabilité.
L'accueil de loisirs est conçu comme un lieu complémentaire de la famille et de l'école. Il respecte la singularité de chaque enfant tout en lui permettant de découvrir les règles, les ressources et les **richesses de la vie collective**.

4. Le public accueilli

Caractéristiques et besoins

Entre 6 et 12 ans, l'enfant développe sa **pensée logique,** sa **curiosité**, son langage et sa capacité à **s'investir dans des projets**. Il peut comprendre des règles plus complexes, argumenter, résoudre des problèmes et acquérir progressivement une plus grande autonomie.
Les relations entre pairs occupent une place centrale. **L'enfant apprend à coopérer**, à se situer dans le groupe, à gérer les désaccords et à reconnaître les émotions et les limites d'autrui. Les besoins de justice, d'appartenance et de reconnaissance doivent être pris en compte par l'adulte.
Sur le plan moteur, la coordination, l'adresse et l'endurance se développent. L'alternance entre activités physiques, créatives, culturelles et temps libres permet de répondre à la **diversité des intérêts et des rythmes**.
Les enfants restent néanmoins dépendants d'un **cadre clair** et d'une **attention individualisée**.



Photographie de notre public

Le Tom'ill accueille **principalement des enfants scolarisés à l'école Saint-Thomas**. Les mercredis et pendant les vacances, **le groupe s'ouvre** également à des enfants venant d'**autres établissements** ou habituellement accueillis au Croisillon. Cette diversité **favorise les rencontres**, mais demande aussi de prendre en compte des **vécus**, des **repères culturels** et des **besoins différents**.
Les enfants montrent une capacité à **s'investir dans les projets collectifs**, à **exprimer leurs idées** lors des temps de forum et à **prendre des initiatives** dans la vie quotidienne. Les responsabilités, les **petits services** et **l'entraide** entre les âges permettent notamment aux plus grands d'accompagner les plus jeunes et à chacun de trouver **sa place dans le groupe**.
Ces caractéristiques restent des tendances générales : l'observation, l'écoute de l'enfant et le dialogue avec la famille permettent d'adapter l'accompagnement à chaque situation.

✯ 5. Locaux et espaces utilisés

Principes d'aménagement

Le Tom'ill utilise **plusieurs salles d'accueil et d'activités**, les salles 108, 202, 203 et 204, ainsi que la bibliothèque-centre documentaire (BCD), le gymnase et la cour de récréation. La BCD et la cour accueillent notamment les temps libres, les moments calmes et certains temps d'accueil des familles.
L'aménagement doit rendre les différentes fonctions lisibles : accueil, jeu libre, activités, lecture ou repos, regroupement et rangement. Il est **adapté aux effectifs et aux usages autorisés dans l'établissement**, tout en maintenant libres les circulations et les accès de sécurité.
Les espaces peuvent être **réorganisés selon les activités et les besoins du groupe**. Les enfants participent à leur préparation et à leur rangement afin de développer leur **autonomie** et leur sens des **responsabilités**.

✯ 6. Principes pédagogiques permanents

Une sécurité physique, morale et affective

L'enfant est accueilli dans un environnement où il peut se sentir **reconnu, écouté et protégé**. Les adultes posent des repères clairs, expliquent les règles et interviennent avec mesure et cohérence. La **prévention des violences**, des humiliations, des **discriminations** et des comportements intimidants **fait partie intégrante de l'accompagnement éducatif.**

L'autonomie et la responsabilisation

L'autonomie se construit progressivement, selon l'âge et les capacités de chacun. Les enfants participent au rangement, à la **préparation des espaces**, aux services collectifs et, lorsque cela est possible, à l'**organisation de leurs activités**. Les mercredis et pendant les vacances scolaires, cette démarche se traduit notamment par un **service de repas échelonné** : dans une plage horaire définie, les enfants viennent manger par petits groupes, se servent selon leur appétit, puis débarrassent et nettoient leur place.
Accompagnée par l'équipe, cette organisation les aide à **respecter leur rythme et leurs sensations,** à **limiter le gaspillage** et à **prendre des responsabilités**, tout en favorisant un repas plus calme et convivial.

La participation et l'expression des enfants

Les enfants peuvent **exprimer leurs envies,** leurs ressentis et leurs besoins. Des temps de discussion, de regroupement ou de **forum** leur permettent de proposer des idées, de **donner leur avis** sur le fonctionnement de l'accueil et de participer à l'**élaboration des règles de vie**. Les formes d'expression sont adaptées à leur âge et peuvent être verbales, gestuelles, graphiques ou ludiques.

Le vivre ensemble

Les situations de la vie quotidienne et les activités collectives permettent d'apprendre à écouter, coopérer, partager, attendre son tour, **respecter les différences** et résoudre les désaccords sans violence. L'adulte favorise la **médiation**, aide chacun à mettre des mots sur les situations vécues et **valorise les réussites individuelles comme collectives.**

La curiosité, la créativité et la découverte

Nos programmes proposent des expériences diversifiées : jeux, activités artistiques et manuelles, expression, culture, sciences, motricité, activités sportives, découverte de l'environnement et sorties. Ces propositions sont des moyens au service du développement de l'enfant ; elles sont **adaptées à ses capacités** et laissent une place au choix, à l'expérimentation et au plaisir.



7. Organisation de la vie quotidienne

Les temps d'accueil et de départ

Afin de s'adapter aux contraintes quotidiennes des familles, notamment aux horaires de travail, aux temps de trajet et aux activités extrascolaires, **les arrivées et les départs sont échelonnés**. Cette organisation facilite la transition entre la famille et l'accueil de loisirs. Un animateur identifie les présences, recueille les informations nécessaires et veille à ce que chaque enfant reparte avec une personne autorisée. Ces temps constituent également des **moments privilégiés de dialogue avec les familles**.

L'alternance des temps

La journée alterne des activités organisées, des temps de jeu libre, des moments de regroupement, des repas, des temps calmes et des phases de transition. L'enfant peut ainsi être actif, se reposer, jouer seul ou avec d'autres et choisir de ne pas participer momentanément à une activité, dans les limites du cadre collectif et des contraintes de sécurité.

Les repas et les goûters

La restauration est organisée **en partenariat avec la Sodexo**, qui assure la fourniture des repas. Les repas et les goûters sont considérés comme des **temps éducatifs** favorisant la **convivialité**, la découverte des goûts et le **respect des autres**. L'équipe accompagne les enfants et veille au bon déroulement de ces temps collectifs. Les régimes alimentaires particuliers et les **informations de santé** sont pris en compte selon les protocoles en vigueur.

Le respect du rythme

L'organisation tient compte des besoins biologiques, émotionnels et attentionnels des enfants. **L'équipe observe les signes de fatigue,** prévoit des espaces de retrait et de repos et ajuste, lorsque cela est nécessaire, l'intensité ou la durée des activités. **Les transitions sont annoncées** et accompagnées afin d'éviter les ruptures brusques.

La continuité entre les différents temps

Les temps du soir, du mercredi et des vacances répondent à des rythmes différents. L'équipe veille à ce que l'enfant puisse **se détendre** après la classe, **choisir** une activité, **participer à un projet** ou simplement **disposer d'un temps libre**, sans reproduire les exigences du temps scolaire.

La prévention des comportement à risques

Les enfants sont accompagnés afin de reconnaître une situation inconfortable, de **poser leurs limites**, de s'éloigner et de **solliciter l'aide d'un adulte**. L'équipe distingue les conflits ordinaires des violences physiques, répétées ou préoccupantes, qui nécessitent une intervention immédiate et une transmission à la direction.

En juillet 2026, les animateurs ont suivi **deux formations** intitulées « Accueillir un enfant à besoins spécifiques en accueil périscolaire » et « Prévenir et gérer les conflits chez les enfants en contexte périscolaire ». Un temps d'échange consacré aux **informations préoccupantes** a également été organisé avec la directrice du Tom'ill.
Ces apports permettent à l'équipe de mieux repérer, comprendre et **prendre en charge les situations sensibles**, tout en adoptant une réponse adaptée et concertée.

La participation aux temps collectifs

Les forums, les responsabilités quotidiennes et la possibilité de proposer des activités donnent aux enfants une place active. L'adulte aide le groupe à prendre des décisions compatibles avec les contraintes de sécurité, les moyens disponibles et le respect de chacun.

8. Relation avec les familles

La relation avec les familles repose sur une **démarche de coéducation**. Les parents sont reconnus comme les premiers éducateurs de leur enfant et comme des interlocuteurs essentiels pour comprendre ses besoins, ses habitudes et les **situations particulières** qu'il peut rencontrer.
Les échanges lors des arrivées et des départs permettent d'assurer la continuité des informations. L'équipe communique de manière claire, respectueuse et **confidentielle**. Le projet pédagogique est envoyé en amont des accueils et est mis à disposition des familles ; les programmes, les modalités d'accueil et les informations utiles sont transmis par les canaux de communication de l'association (mailing, site internet).
La participation des familles peut prendre différentes formes : échanges sur le fonctionnement, retours sur l'accueil, **contribution ponctuelle à un projet** ou accompagnement d'une sortie lorsque les conditions le permettent. Cette participation reste volontaire et organisée avec l'équipe de direction.



9. Inclusion, santé et besoins particuliers

Accueil inclusif

Les équipes recherchent les adaptations permettant à chaque enfant de participer pleinement à la vie du groupe, notamment lorsqu'il présente un handicap, un besoin éducatif particulier ou une contrainte de santé. **La situation est étudiée avec la famille** afin d'identifier les besoins de l'enfant, les aménagements possibles, les moyens humains et matériels nécessaires ainsi que les points de vigilance. Ces éléments sont ensuite **abordés en réunion avec les équipes d'animation**, dans le respect de la **confidentialité** et en ne transmettant que les informations nécessaires à son accompagnement. Des temps d'échange peuvent également être proposés aux enfants fréquentant les accueils afin de les **sensibiliser aux différences**, au respect des besoins de chacun, à l'entraide et à l'inclusion, sans désigner ni exposer la situation particulière d'un enfant.

PAI, allergies et traitement

Les informations médicales utiles sont recueillies et traitées avec rigueur et confidentialité. Lorsqu'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est établi, ses consignes sont connues des adultes concernés et appliquées pendant les repas, les activités et les sorties. Les médicaments et les conduites à tenir sont gérés conformément au protocole transmis par la famille et les professionnels compétents.
L'équipe sait à tout moment où sont conservés les PAI et comment y accéder rapidement en cas de besoin.

Le soir, les mercredis et pendant les vacances, les PAI sont conservés sous clé dans le bureau de la direction.

10. Fonctionnement de l'équipe

La direction

La direction est garante de la **mise en œuvre du projet éducatif** et du projet pédagogique, de la **sécurité des mineurs** et du bon fonctionnement de l'accueil. Elle **coordonne** l'équipe, organise la circulation de l'information, accompagne les animateurs dans leurs pratiques et assure le lien avec l'organisateur, les familles et les partenaires.

Les animateurs et animatrices

Chaque membre de l'équipe agit comme un **adulte référent.** Il assure la **sécurité physique, morale et affective** des enfants, prépare et anime la vie quotidienne et les activités, observe les besoins du groupe et adapte son accompagnement.
Il adopte une **posture bienveillante**, cohérente, non discriminante et respectueuse de la parole de l'enfant.

Le travail collectif

Des temps de préparation, de transmission, de régulation et de bilan permettent de partager les observations, d'harmoniser les pratiques et d'ajuster l'organisation. Les informations utiles sont consignées dans les supports prévus à cet effet.
La composition nominative de l'équipe et les qualifications sont disponibles auprès de la direction.



11. Sécurité et protection des mineurs

Prévention au quotidien

Les locaux, les équipements et le matériel sont utilisés conformément à leur destination. L'équipe connaît les règles de circulation, les issues de secours et les procédures applicables. Avant chaque activité ou déplacement, les consignes sont adaptées à l'âge des enfants et expliquées de façon compréhensible.

Déplacements et sorties

Les sorties sont préparées en amont : effectif et liste des participants, itinéraire, moyen de transport, encadrement, contacts utiles, fiches sanitaires, matériel de premiers soins et besoins particuliers. **Les enfants sont comptés à chaque étape** sensible et restent sous la vigilance constante des adultes.

Accident ou problème de santé

En cas d'accident ou de problème de santé, l'équipe applique les procédures internes : protection de l'enfant, réalisation des premiers gestes adaptés, recours aux services compétents si nécessaire, information de la direction et de la famille, puis consignation factuelle des soins apportés et des circonstances.
Lors des déplacements en car, des rôles précis sont attribués en amont aux animateurs selon les principes « **Protéger, Alerter, Secourir** », afin que chacun sache comment intervenir et quelles responsabilités assurer en cas d'incident ou d'accident.

Activités à réglementation particulière

Toute activité physique ou sortie présentant des conditions spécifiques fait l'objet d'une vérification préalable de la réglementation, des qualifications requises, du matériel, des taux d'encadrement et des autorisations nécessaires. Les besoins spécifiques en matière d'encadrement seront précisés dans les projets pédagogiques correspondants.

12. Evaluation du fonctionnement

L'évaluation accompagne le projet tout au long de sa mise en œuvre. Elle s'appuie sur les **observations de l'équipe**, la **parole des enfants**, les **échanges avec les familles** et, lorsque cela est pertinent, les **retours des partenaires**.
Les critères permanents portent notamment sur le **bien-être et la sécurité des enfants,** la qualité de l'accueil, le respect des rythmes, la participation réelle des enfants, leur progression vers davantage d'autonomie, la qualité des relations, l'accessibilité des activités et la **cohérence du travail d'équipe**.
Les bilans permettent d'identifier les réussites, les difficultés et les ajustements nécessaires. Une trace écrite des décisions et des évolutions retenues est conservée afin de préparer l'actualisation suivante du projet pédagogique.

PARTIE 2 - LA DÉCLINAISON ANNUELLE DU PROJET

1. Données de fonctionnement

Période de validité

Ce projet annuel couvre la période du **01 septembre 2026 au 31 août 2027.**

Dates d'ouverture

Le Tom'Ill est ouvert pendant les **périodes scolaires** pour les accueils du soir et du mercredi, ainsi que pendant les **vacances scolaires**, selon le calendrier défini par l'association.

Horaires

L'accueil du soir
Le lundi-mardi-jeudi et vendredi de **16h30 à 18h15**

L'accueil des mercredis/vacances
Plusieurs formules sont proposées :

FORMULE D'ACCUEIL	HORAIRES
Journée complète	08h00-18h15
Matin seulement	08h00-12h00
Matin + repas	08h00-14h00
Repas + Après-midi	12h00-18h15
Après-midi seulement	14h00-18h15



Les capacités d'accueil

Les capacités d'accueil varient selon les différents temps proposés au Croisillon.

L'accueil des mercredis
Capacité déclarée **48** enfants

L'accueil du soir
Capacité déclarée **150** enfants

L'accueil des vacances
Capacité déclarée **36** enfants

Modalités d'inscription

L'accueil du soir et des mercredis
Les inscriptions se font via le **Portail Famille BELAMI.** Elles sont organisées en plusieurs étapes au cours de l'année précédant la rentrée :
- **Entre février et mars :** création ou mise à jour du dossier famille et transmission des documents nécessaires.
- **Entre mars et avril :** choix des accueils et transmission des demandes d'inscription.
- **Entre avril et mai :** étude des demandes et, si nécessaire, ajustement des souhaits.
- **Entre mai et juin :** communication des réponses définitives aux familles.

Les périodes d'inscription et les informations pratiques sont communiquées aux familles par e-mail et sur le site de l'association : **https://croisee-des-chemins.org/inscriptions**.

Les vacances scolaires
Les inscriptions aux vacances scolaires se font également via le **Portail Famille BELAMI**. Elles ouvrent généralement environ trois semaines avant le début de chaque période de vacances.

Les repas

L'accueil des mercredis et des vacances
Les repas sont fournis exclusivement par **la Sodexo.**
Les enfants déjeunent avec les animateurs dans les espaces prévus à cet effet. Les **régimes alimentaires particuliers** et les éventuelles **allergies** sont pris en compte à partir des **informations transmises par les familles**.

Le **goûter** est fourni par le Tom'Ill les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Organisation des différents temps d'accueil

L'accueil du soir
À la sortie des classes, les enfants sont **pris en charge par l'équipe d'animation** et rejoignent les espaces prévus pour l'accueil du soir. Un premier temps de transition leur permet de goûter, de se détendre et de souffler après la journée de classe.
Les enfants peuvent ensuite **choisir parmi différentes propositions** : jeux, activités créatives, sportives, projets, lecture ou temps libres. Certains rejoignent également les **ateliers proposés tout au long de la semaine.** L'organisation se fait en fonction des groupes, des espaces disponibles et des activités proposées par les animateurs. **Les départs sont échelonnés** tout au long de l'accueil jusqu'à la fermeture. Les enfants restent sous la responsabilité de l'équipe jusqu'à leur départ avec une personne autorisée.

Les mercredis et les vacances scolaires
Les enfants sont accueillis à la **journée** ou à la **demi-journée** selon la formule choisie par les familles. Les temps d'accueil alternent activités, **projets**, jeux libres, repas, temps calmes et **moments de détente**.
Les activités sont organisées en fonction des âges, des **envies des enfants** et des projets menés par l'équipe. Certaines journées peuvent également être consacrées à des sorties ou à des projets spécifiques. **Le repas est pris collectivement avec les animateurs**. Le goûter est fourni par le Tom'Ill.
Les arrivées et les départs s'effectuent selon les horaires correspondant à la formule d'accueil choisie.

Pour le déroulement détaillé des accueils, voir les journées types dans la partie « Mise en œuvre ».



2. Les équipes

NOM	PRENOM	DIPLOME	AFFECTATIONS
OUMILOUD	Lilian	MASTER MEEF 2nd DEGRES	DIRECTEUR CDC
VIARDOT	Sophie	DUT carrières sociales	DIRECTRICE TOM'ILL
BADJIKA	Rayan	BAFA	SOIR
BOOS	Marion	BAFA	SOIR-MERCREDI-VACANCES
COLLOMBET	Hugo	BAFA	MERCREDI
DJAAFRI	Ahlam	Stagiaire BPJEPS	SOIR-VACANCES
GILLET	Léonard	BAC PRO animation	SOIR
GRASSO	Ely	Service Civique	SOIR-MERCREDI-VACANCES
HERRMANN	Céline	BAFA	SOIR-VACANCES
HUNSINGER-PFOHL	Théa	Service Civique	SOIR-MERCREDI-VACANCES
ISELIN	Eva	BAFA	SOIR-MERCREDI-VACANCES
REVIAL	Théo	BAFA	SOIR-VACANCES
ROBART	Claire	BAFA	SOIR
SCHIMA	Xavier	BAFA	SOIR-MERCREDI-VACANCES

L'organisation des réunions

L'accueil du soir
Pour l'accueil du soir, une réunion est organisée chaque **lundi après-midi de 15h00 à 16h15** afin de préparer les activités, répartir les rôles et échanger sur le fonctionnement de l'accueil.

Pour les mercredis et les vacances scolaires
L'équipe se réunit chaque **mardi de 9h30 à 11h30**. La réunion débute par un bilan du dernier accueil, puis se poursuit par la préparation des activités et l'élaboration des programmes, dans le respect du projet éducatif de l'association.

L'organisation des vacances nécessite ponctuellement des temps de préparation supplémentaires.
Plusieurs journées de travail en équipe sont également prévues dans l'année afin de réaliser des bilans et de réfléchir aux perspectives et ajustements à mettre en place.

✯ 3. Orientations de l'année

Le thème annuel



Les intentions éducatives

Au Tom'ill, le monde est un immense terrain de découvertes !

Ici, on aime mettre le nez dehors, observer, expérimenter, poser des questions, rencontrer de nouvelles personnes et partir à la découverte de ce qui nous entoure.
Nature, sciences, cultures, cuisine, danse, sorties, rencontres avec des intervenants et des partenaires… toutes les occasions sont bonnes pour sortir de nos habitudes, éveiller la curiosité et élargir nos horizons !

Mais découvrir le monde, c'est aussi découvrir les autres. Échanger, débattre, raconter, écouter des avis différents, partager ses idées et ses expériences permettent à chacun d'élargir un peu plus son horizon.

Parce qu'il n'existe pas qu'une seule façon de voir les choses, le Tom'ill veut donner aux enfants l'envie d'être curieux, de s'ouvrir aux autres et, surtout, de construire leur propre regard sur le monde.

Bref, au Tom'ill, le monde est grand… et on compte bien aller voir ce qu'il s'y passe !

Les objectifs annuels

OBJECTIF GÉNÉRAL	**1. EXPLORER LA DIVERSITÉ DES ENVIRONNEMENTS**
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCOUVRIR DES ENVIRONNEMENTS À TRAVERS DES ACTIVITÉS EN PLEIN AIR
	RENCONTRER DES INTERVENANTS POUR S'ÉVEILLER AU MONDE
MOYENS	Randonnées | Journée trappeurs | Dessins d'observation | Herbier Intervention LPO | Découvrir une grotte | Parc de Sainte-Croix Musée zoologique | Expositions de « personnes du monde » | Jardin botanique Intervenants | Planétarium | Musée sismologique

Critères d'évaluation

- Les enfants ont-ils participé aux activités proposées en extérieur ? Combien ?
- Les enfants ont-ils découvert différents types d'environnements ?
- Sont-ils capables de nommer ou de reconnaître les environnements découverts ?
- Ont-ils montré de la curiosité et de l'intérêt pour leur environnement ?
- Sont-ils capables de raconter ou d'expliquer ce qu'ils ont découvert ?
- Les enfants ont-ils réinvesti leurs découvertes dans les activités proposées ?
- Les enfants ont-ils participé activement aux rencontres avec les intervenants ?
- Ont-ils posé des questions ou participé aux échanges ?
- Les enfants sont-ils capables de restituer certaines informations découvertes ?
- Les interventions ont-elles permis aux enfants de découvrir de nouveaux sujets ?
- Ont-ils montré de la curiosité face aux nouvelles découvertes ?
- Les enfants ont-ils fait des liens entre les interventions et les activités vécues ?

OBJECTIF GÉNÉRAL	2. DÉCOUVRIR LE MONDE À TRAVERS LE PRISME DE L'ENFANCE
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ÉTENDRE SA VISION DU MONDE À TRAVERS DES ÉCHANGES ENTRE PAIRS
	AGRANDIR SON HORIZON CULTUREL GRÂCE À DES PARTENAIRES HORS LES MURS
MOYENS	Débats | Rencontres/activités inter-centre | Club journal | Interview | Projet correspondance | Médiation en médiathèque | Projet bibliothèque de la pensée | Danses du monde | Ateliers cuisine | Temps forts avec les familles.

Critères d'évaluation

- Les enfants prennent-ils la parole pour partager leur point de vue ?
- Écoutent-ils les opinions et les idées des autres ?
- Les enfants respectent-ils les points de vue différents du leur ?
- Sont-ils capables d'exprimer leur propre opinion ?
- Les échanges entre enfants leur permettent-ils de découvrir de nouveaux points de vue ?
- Les enfants sont-ils capables de restituer ce qu'un autre enfant a partagé ?
- Nombre d'enfant participant au club journal. Combien d'enfants s'investissent dans la durée ?
- Les enfants ont-ils participé aux activités proposées avec les différents partenaires ?
- Ont-ils découvert de nouvelles pratiques culturelles ou artistiques ?
- Les enfants sont-ils capables de parler d'une découverte culturelle vécue ?
- Les enfants montrent-ils de la curiosité pour des cultures ou pratiques différentes ?
- Sont-ils capables de faire des liens entre ce qu'ils connaissent et ce qu'ils découvrent ?
- Les activités avec les partenaires ont-elles permis d'élargir les découvertes culturelles des enfants ?
- Les familles ont-elles fait des retours sur les découvertes ou expériences vécues par leur enfant ?

4. Mise en oeuvre

Journée type des animateurs (mercredis + vacances)

L'équipe fonctionne avec des arrivées et des départs échelonnés afin d'assurer la continuité de l'accueil tout au long de la journée.

7h45 : arrivée de **l'animateur 1**.
8h00 : arrivée de **l'animateur 2**.
8h30 : arrivée de **l'animateur 3**.
9h00 : arrivée des **animateurs 4 et 5**.

L'équipe se rassemble pour faire le point sur les effectifs, les activités, les salles et le matériel nécessaire.

À 9h45, les enfants sont rassemblés avant le début des activités, qui se déroulent de **10h00 à 11h00.**

À partir de **11h15**, les animateurs prennent leur pause à tour de rôle. Selon la météo, les enfants profitent d'un temps dans la cour ou à la BCD.

Les départs et arrivées de **12h00** sont accompagnés par l'équipe, qui veille notamment au rangement et au passage aux toilettes avant le départ à la cantine, **prévu à 12h15**.
Le groupe quitte l'école Saint-Thomas à pied pour rejoindre la cantine, située dans les locaux de Lucie Berger.

À **12h30**, le groupe arrive à la cantine. Les animateurs se répartissent l'accompagnement des enfants, la vérification des présences et leurs propres repas.
Les pauses se poursuivent ensuite à tour de rôle. **À 13h30**, l'équipe prépare le départ de la cantine, puis les enfants quittent les lieux à **13h45** pour rejoindre le Tom'ill.
À **14h00**, les arrivées et les départs des enfants sont pris en charge au centre.
L'animateur 3 revient de pause à 14h20. Les activités de l'après-midi se déroulent de **14h45 à 16h00.**

L'équipe prévoit également le rangement des salles, en tenant compte des espaces utilisés pour l'accueil.

Le goûter est servi à **16h15**. **L'animateur 1** vérifie le rangement, tandis que les autres animateurs accompagnent les enfants.
À partir de 17h00, les départs des enfants et des animateurs sont échelonnés.

L'animateur 1 termine à **17h00**,
L'animateur 2 à **17h15**,
L'animateur 3 à **17h45**,
Les animateurs 4 et 5 assurent la fin de journée jusqu'à **la fermeture du centre à 18h15**.

Journée type des enfants (mercredis + vacances)

La journée est organisée de manière à alterner temps d'accueil, activités, repas, temps libres, temps calmes et départs échelonnés, afin de respecter au mieux le rythme des enfants.

À partir de 8h00, les enfants sont accueillis progressivement. Ils disposent d'un **temps libre** dans les différents espaces du centre jusqu'au rassemblement du matin.

À 9h30, l'accueil au portail se termine. Les enfants se regroupent en **musique**, découvrent les **activités proposées** et les éventuelles **informations** utiles pour la journée.

De 10h00 à 11h00, les enfants participent aux **activités du matin**.

Jusqu'à 12h00, un temps libre leur est proposé dans la cour ou à la **BCD**, selon la météo.
Ce moment permet aussi de **passer aux toilettes** et de se préparer pour le repas.

À 12h00, les enfants qui quittent le centre sont rassemblés, tandis que ceux qui arrivent pour le repas ou l'après-midi sont accueillis.
À 12h15, le groupe part à pied depuis l'école Saint-Thomas pour rejoindre la cantine, située dans les locaux de Lucie Berger.

À partir de 12h30, les enfants déjeunent à la cantine **avec l'équipe d'animation**. Après le repas, ils se préparent à repartir.

À 13h30, le groupe quitte la cantine pour rejoindre le Tom'ill à pied, où il arrive vers **13h45**.

De 13h45 à 14h45, les enfants profitent **d'un temps libre au centre**. **À 14h00**, ceux qui quittent le centre sont rassemblés et ceux qui arrivent pour l'après-midi sont accueillis.

À 14h45, un nouveau **rassemblement** permet de présenter et **d'organiser les activités de l'après-midi**.

De 14h45 à 16h00, les enfants participent aux **activités proposées**.

A 16h15, le **goûter** est servi.

À partir de 16h30, les enfants profitent d'un **temps libre**. Certains peuvent également participer au **rangement du goûter et du matériel.**

De 17h00 à 18h15, **les départs sont échelonnés.**

L'équipe accueille les familles, effectue les transmissions nécessaires et accompagne les enfants jusqu'à la fermeture du centre à 18h15.



Les projets spécifiques

Des projets spécifiques pourront être développés au cours de l'année en fonction des propositions de l'équipe, des envies des enfants et des opportunités de partenariat. **Ils feront l'objet d'une préparation adaptée.**

Les sorties

Des sorties **culturelles**, **sportives** ou **de loisirs** pourront être organisées au cours de l'année en lien avec les projets menés et le thème annuel. Leur organisation tiendra compte de **l'âge** des enfants, des **effectifs**, des **conditions d'encadrement** et des **besoins du groupe**.

Les partenaires

Le Tom'Ill s'appuie sur **plusieurs partenaires** dans le cadre de son fonctionnement quotidien et des projets menés avec les enfants.

L'établissement Saint-Thomas est un partenaire essentiel. Il accueille le Tom'Ill dans ses locaux et permet l'articulation entre les temps scolaires et les différents accueils proposés.
Des **échanges réguliers** avec l'établissement permettent d'assurer une **continuité dans l'accueil des enfants** et de coordonner certaines questions liées à leur quotidien.

La Sodexo intervient dans le cadre de la restauration et assure la fourniture des repas servis aux enfants.

Selon les projets développés au cours de l'année, le Tom'Ill peut également faire appel à des **associations**, **intervenants**, **structures culturelles,** sportives ou éducatives. Ces partenariats ponctuels permettent d'enrichir les activités proposées, de **favoriser les rencontres** et d'ouvrir les enfants à de nouvelles pratiques et découvertes.

Les partenariats sont choisis en fonction des objectifs du projet, des besoins du groupe et des opportunités qui se présentent au cours de l'année.

LA CROISÉE DES Chemins

PROJET ANNUEL
2026-2027

LE TOM'ILL